



L'an deux mille vingt-quatre le 21 du mois de novembre s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Nomeny, après convocation légale du 15 novembre, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

Présents : M. RENKES David – M. LAPOINTE Denis - Monsieur SALVE Olivier – M. BECCHETTI Daniel
M. BATHELEMY Philippe – M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – M. GRANDADAM Daniel – M. VOINSON Philippe –
Mme FRANCOIS Valérie – M. FAUCHEUR Dominique -Mme MARANDE Carole - M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques
Mme SCHEFFLER Véronique - M. GUEZET Philippe – Mme MARCHAL Astrid – Mme CHERY Chantal – Mme RUSTOM
Lina – M. MATHEY Dominique - M. GAY Gérard – M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCHMITT Agnès - M. FAGOT
REVURAT Yannick – Mme LORETTE Delphine - M. L'HUILLIER Nicolas – M. BECKER Bernard –. FRANCOIS Vincent
M. BERNARD Philippe - M. DIEDLER Franck – M. GUILLAUME Geoffrey - M. CHANE Alain –M. CAPS Antony
M. LE GUERNIGOUE Nicolas – M. BASTIEN Claude – Mme ROJAS Magali – M. MATHIEU Denis – M. CERUTTI Alain
Procurations : M. MARTIN Christophe à Mme FRANCOIS Valérie – M. HENQUEL Patrick à M. CHANE Alain – M. FEGER
Serge à M. GUEZET Philippe – Mme JELEN Nelly à M. CAPS Antony – M. BAUDOUIN Cédric à M. VOINSON Philippe –
M. MEVELLEC Mickaël à M. MATHEY Dominique -
Excusé(s) : M. ORY Denis – M. POIREL Patrick – M. JOLY Philippe – M. IEMETTI Jean Marc – M. BRIDARD Franck
Secrétaire de séance : Mme MARCHAL Astrid
L'assemblée dénombreait : **43 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 37

Pouvoirs : 6

Excusés : 5

Votants : 43

Date d'affichage : 26 novembre 2024

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 43

Contre :

Absentions :

FINANCES

15/11/2024

Construction d'un groupe scolaire sur la commune de Bouxières aux Chênes - approbation de l'avenant n°2 – Lot 13 Electricité

Claude THOMAS, président, rappelle le marché attribué et notifié le 04 mars 2024 à l'entreprise SODEL SAS – lot 13 Electricité, pour la construction d'un groupe scolaire éco-responsable sur la commune de Bouxières aux Chênes,

Objet du présent avenant :

En phase travaux, des réajustements sont à prévoir par rapport au marché initial pour optimiser le fonctionnement du bâtiment.

Montant initial des travaux

193 974.28 € HT

Rappel de l'avenant 1

0.00 € HT

(modification du CCAP intégration Retenue de garantie)

Montant de l'avenant 2

273.31 € HT

Montant du marché

194 247.59 € HT

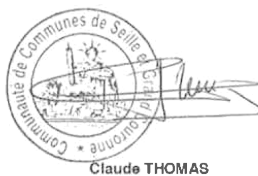
Les membres de la commission consultative MAPA consultés par mail le 10 octobre 2024 ont donné un avis favorable pour cet avenant.

Il est demandé aux membres du conseil communautaire :

- d'approuver l'avenant n°2,
- d'autoriser le Président à signer tous les documents relatifs à l'avenant n°2.

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** l'avenant n°2 du marché de travaux pour la construction d'un groupe scolaire sur la commune de Bouxières aux Chênes – lot 13 Electricité
- **Autorise** le Président à signer tous documents afférant à l'avenant n°2 présenté.



Claude THOMAS
2024.11.22 16:33:16 +0100
Ref:7644491-11471709-1-D
Signature numérique
le Président